

CONSEIL MUNICIPAL du lundi 9 juin 2023 à 18h

COMPTE RENDU

L'an deux mil vingt-trois le neuf juin à 18h le conseil municipal convoqué le 26/05/23 s'est réuni à la mairie, sous la présidence d'Alain FRIGIOTTI, Maire

Sont présents : Mesdames et Messieurs FRIGIOTTI Alain, COQUEREL Sandrine DEBRAY Corinne, DUBOS Philippe, LACOFFE Laurent, CHAUTARD Jacqueline, DALKA Jean-Marc, DUPONT Alexandre

Absents excusés : GUEGAN-COMBES Audrey (pouvoir COQUEREL S.), DUVAL François (pouvoir LEFEVRE G.), FRANCHI Grégory, PLENARD Eric, FIEVET Steeve, LEFEVRE Guillaume,

Secrétaire de séance : Alexandre DUPONT

Projet éolien

M. le Maire fait lecture du courrier de la Direction Départementale des Territoires concernant l'Enquête Publique du Parc Eolien « Les Chesnots » à Eragny-sur-Epte.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, s'oppose au projet d'implantation éolienne « Les Chesnots » à Eragny-sur-Epte.

Nombre de votants : 9

Nombre de voix défavorable au projet : 7

Nombre de voix favorable au projet : 2

Abstention : 0

Accueils de loisirs – participation de la commune de Vaudancourt

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, détermine les modalités de participation de la commune de Vaudancourt aux accueils de loisirs de Courcelles et demande une participation équivalant au salaire net chargé d'un animateur sur 12 mois. Une convention prenant effet au 01/01/2022 sera établie.

Pour : 9	Abs : 0	Contre : 0
----------	---------	------------

SE 60

Dans le cadre d'une extension BT/HTA sous route de Dangu (M. Victor), le conseil municipal après en avoir délibéré sous réserve que les travaux n'engagent pas la commune financièrement

Accepte la proposition du Syndicat d'Energie de l'Oise de desserte en électricité Route de Dangu en technique souterraine ;

Prend acte que le Syndicat d'Energie de l'Oise réalisera les travaux ;

Acte que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction de l'actualisation en vigueur à la date de réalisation des travaux ;

Prend Acte de la participation du demandeur pour les sommes dues au SE60 selon le plan de financement.

Pour : 9	Abs : 0	Contre : 0
----------	---------	------------

Décision modificative

Les réductions ou annulations concernant des titres de fonctionnement émis au cours d'exercices antérieurs sont formalisés par un mandat au cpte 673.

Il convient de régulariser une annulation de titre sur l'exercice 2022 d'un montant de 112.32 €. Par conséquent cette somme sera transférée du compte 615221 au cpte 673 «Titres annulés (sur exercice antérieur) »

Pour : 9	Abs : 0	Contre : 0
----------	---------	------------

Rajout à l'ordre du jour

M. le Maire a fait établir 2 devis pour la pose de 5 volets roulants à l'école.

Gournay Fermeture : 5 211 € TTC

Ponte Fermeture : 4 769.88 € TTC

Le conseil après en avoir délibéré est favorable au devis de l'Ets GOURNAY Fermetures s'élevant à 5 211 €.

Un virement de crédit du même montant sera effectué du cpte 615231 au cpte 21312

Pour : 9	Abs : 0	Contre : 0
----------	---------	------------

Les élections sénatoriales

Le maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection de délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Délégués (3) :

- DUVAL François
- DEBRAY Corinne
- COQUEREL Sandrine

Suppléants (3) :

- DUPONT Alexandre
- DALKA Jean-Marc
- LACOFFE Laurent

Questions diverses

M la Maire informe le conseil qu'il faudra augmenter les taux communaux d'1 point en 2024.

Les taux Département, Région, CCVT augmenteront de 7 %.

Un chiffrage auprès du SE60 a été demandé pour passer l'ensemble de la commune en EP LED.

Dans le cadre de projets écologiques l'école souhaiterait :

- repasser aux serviettes en tissu et les faire laver régulièrement en blanchisserie ou acheter des machines à laver
- création d'un poulailler et création d'un compost

La séance est levée 18h50.